

Compte rendu du conseil municipal du 30 JUIN 2020

✓	M GILLON Christophe	✓	M PERRIGAULT Jacques	✓	M BIARNEIX Thomas
✓	Mme DUBOIS Ségolène	✓	Mme DARLES Bérangère	Abs	M FAUCHER Dominique
✓	M VARLET Frédéric	✓	Mme DESPLAS Marie	✓	M TOUSTOU Pascal
✓	M COLRAT Fabrice	✓	Mme CAZABAN Monique	✓	

Secrétaire de séance : M. BIARNEIX Thomas.

1/ Approbation du compte rendu du 9 juin 2020.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2/FINANCES

Nomination des citoyens à la commission communale des impôts directs (CCID).

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du mail reçu le 2 juin 2020 de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) concernant le renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID).

Monsieur le maire propose la liste suivante au conseil municipal. Cette liste est composée de 24 personnes. Il est rappelé que seuls 6 membres titulaires et 6 membres suppléants seront retenus par la DGFIP.

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
	Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
1	M.	MATTIUZZO	Maxime	29/10/1977	31450 ESPANES	TH / TF
2	M.	MONMARSON	Aurélien	20/09/1980	31450 ESPANES	TH / TF
3	M.	NAVARRI	Patrice	07/03/1963	31450 ESPANES	TH / TF
4	MME	VALETTE	Joëlle	03/03/1954	31450 ESPANES	TH / TF
5	M.	VIVAS	Maxime	22/03/1942	31450 ESPANES	TH / TF
6	M.	VILLEMUR	Daniel	31/10/1959	31450 ESPANES	TH / TF
7	MME	DONNADIEU-FORNAROLI	Corinne	11/04/1968	31450 ESPANES	TH / TF
8	MME	LACOMBE	Marie-France	24/12/1946	31450 ESPANES	TH
9	M.	SOMER	Yves	27/04/1960	31450 ESPANES	TH / TF
10	M.	HOLMIERE	Julien	04/08/1986	31450 ESPANES	TH / TF
11	MME	FABIAU	Isabelle	04/07/1968	31190 MAURESSAC	TF
12	MME	LACOSTE WAGNER	Aurélie	27/06/1983	31450 ESPANES	TH / TF
13	M.	CORTIER	Alexandre	02/03/1981	31450 ESPANES	TH / TF

14	Mme	BOCCARDO	Emmanuelle	30/06/1969	31000 TOULOUSE	TF
15	M.	DELTEIL	Daniel	03/09/1949	31450 ESPANES	TH / TF
16	MME	BAUDOUIN	Claudine	18/02/1944	31450 ESPANES	TH / TF
17	M.	SOUMAGNE	Raymond	19/08/1958	31450 ESPANES	TH / TF
18	M.	FORNAROLI	Christophe	03/09/1968	31450 ESPANES	TH / TF
19	M.	LE STRAT	Patrick	04/05/1958	31450 ESPANES	TH / TF
20	M.	VILLEMUR	Xavier	21/12/1985	31450 ESPANES	TH
21	M.	PERICHON	Alain	27/10/1963	31450 ESPANES	TH / TF
22	M.	VILLENEUVE	Claude	11/01/1951	31450 CORRONSAC	TF
23	M.	TOUNY	Bruno	04/04/1963	31450 ESPANES	TH / TF
24	MME	CASSAT	Sabine	07/02/1992	31450 ESPANES	TH / TF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la liste ci-dessus.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Point information sur les contrats d'assurances de la municipalité et des élus.

Monsieur le Maire expose au conseil les grandes lignes des contrats souscrits :

Deux contrats sont souscrits par la mairie pour un montant annuel de 3 161,94€ TTC.

Ces contrats sont une multirisque collectivité (2 732,31€ TTC + 63,98€ TTC) et une mission collaborateur et administrateur (365,65€ TTC), ils couvrent d'une manière générale :

*l'utilisation des véhicules personnels pour les agents et élus lors des déplacements liés à l'activité de la commune.

*la responsabilité et protection juridique des agents et élus dans le cadre communal.

*les dommages aux biens communaux.

*les contenus des bâtiments (informatique, mobiliers, etc...)

*l'assistance juridique téléphonique.

A noter que les contrats sont signés sous la gestion de la carte communale, ils seront à modifier lorsque le PLU sera définitivement adopté.

Monsieur le Maire a souscrit à titre personnel un contrat d'assurance d'un montant annuel de 50€ TTC qui couvre, à hauteur de 16000000€ par année d'assurance :

*responsabilité personnelle

*défense de l'écu en cas d'action judiciaire

*reconstitution de l'image de l'écu

*prise en charge par un psychologue

*protection juridique de l'écu

*information juridique par téléphone

*assistance aux personnes en déplacement

Toutes ces garanties sont valables pour tous les élus de la commune sans distinction de fonction. Les conditions générales de tous les contrats sont consultables en mairie.

3/ URBANISME

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a rencontré Monsieur BENDJEBBAR, responsable de la DVI de Villefranche, pour faire une mise au point sur les dossiers de la commune.

Dossier » rue du château » :

Monsieur Bendjebbar propose de subventionner les travaux voirie à la hauteur de 40% HT si la commune envisageait un aménagement urbain de la rue du château.

Dans la négative, Monsieur Bendjebbar propose d'inscrire au BP 2021 le remblaiement des bas cotés de cette rue suite à la pose du revêtement goudronné.

Dossier » platanes » :

Monsieur Bendjebbar a expliqué la façon dont le département procédait pour l'entretien des platanes. En général, le service de voirie chargée de l'élagage des platanes effectue une coupe respectueuse et douce pour les arbres.

Monsieur le Maire lui demande juste de sécuriser cet axe dangereux en cas de vent.

Monsieur Bendjebbar s'est engagé à commencer la campagne d'élagage de cet hiver par notre commune, en collaboration avec l'ONF pour faire un bilan sur l'état de santé des arbres de cet axe ainsi que ceux de la rue du château.

Dossier « limitation de tonnage » :

Monsieur le Maire expose le souhait de ne plus voir de poids lourds traverser la commune sur des axes non appropriés à ce gabarit.

Monsieur Bendjebbar ne voit pas d'opposition à limiter à 3,5t la rue du château et à 19t la rue du Souleilla.

La signalétique de limitation de tonnage est prévue dans les semaines à venir, après accord écrit de la DVI de Villefranche. Un arrêté municipal suivra ce courrier.

2/ÉCOLE.

Comme suite à la réunion qui s'est tenue aujourd'hui sur la commune de POMPERTUZAT, Madame Dubois, 1^{ère} adjointe, en charges des affaires sociales et de la scolarité, fait un point sur la rentrée 2020/2021, et le compte rendu de la réunion d'école.

3/ Travaux.

a) Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de remplacer les fenêtres des locaux de la mairie ; bureau administratif, bureau du maire, bibliothèque/ salle du conseil). Ces travaux peuvent se faire avec un financement participatif important de la part du département de Haute Garonne, de la Région Occitanie ainsi que de l'Adème.

b) Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite à son entretien avec le Président du Conseil Départemental de Haute Garonne, mardi 23 juin, il lui a été suggéré de faire un bilan financier et d'infrastructure avec l'appui des services de Haute Garonne Ingénierie. Cela permet, en début de mandat, d'établir la faisabilité et l'ordre de priorité des travaux importants projetés sur la commune.

Monsieur le Maire demande donc l'autorisation de solliciter l'Agence Haute Garonne Ingénierie pour une étude sur la commune.

c) Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Sicoval a créé une prestation de contrôle / entretien et réparation des aires de jeux. Actuellement l'aire de jeux de la commune est contrôlée par la société APAVE.

4/Question diverses.

Formation des élus(es).

Monsieur le Maire informe les élus(es) du conseil qu'ils peuvent consulter en ligne le site de l'Agence Haute Garonne Ingénierie pour connaître les formations dont ils auraient besoin pour exercer leurs fonctions en toutes quiétudes.

Service National Universel.

Dans le cadre du Service National Universel, monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'inscrire la commune d'Espanès dans le programme de Mission d'Intérêt Général du SNU 2020. Voir documents ci-joint.

Entretien des locaux.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'étudier la possibilité de faire l'entretien des locaux par un agent technique communal supplémentaire ou par une société d'entretien.

La séance est levée à 23 h 30.

GILLON Christophe
Maire

DUBOIS Ségolène
Première adjointe

VARLET Frédéric
Deuxième adjoint

COLRAT Fabrice

PERRIGAULT Jacques

DARLES Bérangère

DESPLAS Marie

CAZABAN Monique

BIARNEIX Thomas

FAUCHER Dominique
Absent

TOUSTOU Pascal